

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

ARTICLE 1 : LOCATION MATERIEL MONTESSORI

L'association COGNITI'GRAINES propose, la location du matériel Montessori dont elle est propriétaire, à destination des adhérents de l'association COGNITI'GRAINES. Cette location est seulement possible pendant les vacances scolaires de la zone A.

Seuls les adhérents de l'association COGNITI'GRAINES peuvent bénéficier de ce service de location.

Si elle n'est pas déjà adhérente, toute personne souhaitant louer du matériel à COGNITI'GRAINES doit donc adhérer à l'association au préalable.

Toutes les informations et modalités relatives à l'adhésion se trouvent sur le site internet de COGNITI'GRAINES :

<https://www.cognitigraines.fr/adhesion/>

Les adhérents qui souhaitent louer le matériel Montessori de l'association sont soit une personne morale (uniquement les associations), soit une personne physique majeure. La personne physique est réputée être l'utilisatrice exclusive du matériel pendant toute la durée de la location. Dans le cas d'une personne morale, le signataire du contrat de location est présumé être un représentant légal ayant la faculté d'engager l'association qu'il représente à l'égard de « COGNITI'GRAINES ».

Nous appellerons ici « demandeur », tout adhérent souhaitant louer le matériel Montessori de COGNITI'GRAINES.

Le demandeur choisit librement le matériel dans le catalogue présenté sur le site internet de COGNITI'GRAINES (rubrique « location matériel »), sous réserve de disponibilité de ce matériel. **Cependant, il ne pourra réserver plus de 5 articles par période de location.**

Une fiche explicative, pour l'utilisation de chaque matériel, sera fournie pendant le délai de location. Cette fiche reste la propriété de l'association COGNITI'GRAINES. Elle ne peut ni être copiée ni diffusée et devra être restituée en même temps que le matériel.

ARTICLE 2 – DUREE

La location prend effet à la date de retrait de la commande du matériel pour une **durée de 2 semaines**. Le dernier jour de location est le jour de réception du matériel par l'association COGNITI'GRAINES. La durée de location se calcule en jours calendaires.

A défaut de remise du matériel le jour prévu, le chèque de caution sera automatiquement encaissé sans délai.

ARTICLE 3 : PRIX

Les tarifs en vigueur, disponibles sur le site, sont indiqués en euros TTC. Toutes les commandes sont payables en euros. COGNITI'GRAINES se réserve le droit de modifier les tarifs proposés.

La location prend effet à la date de retrait de la commande du matériel pour une durée de 2 semaines. Le dernier jour de location est le jour de réception du matériel par l'association COGNITI'GRAINES. La durée de location se calcule en jours calendaires.

Le prix de location pour deux semaines est fixe selon le matériel. Ce prix comprend :

- le coût de location du matériel,
- l'emballage du matériel
- la vérification et le nettoyage du matériel

Un chèque de caution est à déposer le jour de retrait du matériel en fonction du matériel loué. Son montant est calculé en fonction du nombre d'articles loués, du prix neuf du ou des articles et de frais de réapprovisionnement. Son montant exact sera communiqué par email au demandeur après validation de la commande.

A défaut de remise du matériel le jour prévu, le chèque de caution sera automatiquement encaissé sans délai.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le règlement de la location se fait uniquement par carte bancaire, via la plateforme 100 % sécurisée de « Hello Asso », sur le site Internet www.cognitigraines.fr au moment de la réservation.

Tous les paiements effectués sur « Hello Asso » sont entièrement sécurisés.

Grâce au cryptage SSL des données bancaires, l'internaute est assuré de la fiabilité de ses transactions sur Internet. De plus, tous les paiements bénéficient du contrôle 3D Secure ce qui vous prémunit également contre les risques de fraude.

ARTICLE 5 : DEFAUT DE PAIEMENT

Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit (opposition, refus du centre émetteur...), le débit des sommes dues par le demandeur s'avérerait impossible, le processus de location sur Internet serait immédiatement annulé.

L'association COGNITI'GRAINES se réserve également le droit de suspendre les services souscrits par le demandeur et, après l'envoi d'une lettre de mise en demeure restée sans effet au terme du délai précisé dans la lettre, de résilier le contrat de location.

La suspension des services entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées au demandeur.

ARTICLE 6 : ENREGISTREMENT DE LA COMMANDE

Toute réservation est effective après paiement.

La réservation sera traitée après réception du paiement en ligne. La personne qui souhaite faire une réservation doit obligatoirement :

- Déclarer toutes ses coordonnées : nom, prénom, adresse postale et adresse de courrier électronique
- Sélectionner le matériel
- Accepter les présentes conditions générales de location
- Valider sa commande après l'avoir vérifiée

A compter de la réception du règlement de la réservation, un accusé de réception de commande sera adressé au demandeur par courrier électronique. Cet accusé de réception précisera le numéro de commande, le montant exact facturé, le montant du chèque de garantie à déposer

ainsi que les modalités de retrait. Cet accusé de réception vaut acceptation de la réservation du demandeur et validera la transaction. Les réservations sont définitives et ne pourront plus être modifiées après avoir été validées par le demandeur.

COGNITI'GRAINES se réserve le droit cependant d'annuler toute commande d'un demandeur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

A compter de la réception du règlement, COGNITI'GRAINES prendra contact avec vous sous 48h à 72h pour définir les dates, heures et lieu de la livraison ainsi que le montant de la caution à laisser.

ARTICLE 7 : DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le demandeur dispose d'un droit de rétractation de la commande de location.

Ce droit de rétractation pourra être exercé jusqu'à quatorze (14) jours soit après la réception des jouets objet de la commande de location.

Si le demandeur a commandé plusieurs jouets lors d'une seule commande, ou que la livraison des jouets a été effectuée en plusieurs parties, le délai de rétractation ne commence pas avant que le demandeur ne prenne physiquement possession du dernier jouet ou de la dernière partie de la livraison.

Le demandeur peut exercer son droit de rétractation en adressant à l'association COGNITI'GRAINES (via l'adresse contact@cognitigraines.fr) un e-mail de rétractation (modèle ci-dessous) ou toute autre déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter :

Modèle d'e-mail de rétractation :

- Objet : Rétractation location de matériel Montessori
- Je/Nous vous notifie/notifions par cet e-mail ma/notre rétractation du contrat portant sur la location du matériel ci-dessous :
- Commandé le ()/reçu le
- Commande numéro :
- Nom du (des) consommateur(s) :
- Adresse du (des) consommateur(s) :

- Date :

Un accusé de réception de la demande de rétractation sera envoyé au Demandeur par e-mail.

Le remboursement interviendra selon le mode de paiement des articles au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication de la décision du demandeur de se rétracter ou dans les deux (2) jours ouvrés de la réception par COGNITI'GRAINES du matériel retourné.

Le matériel complet devra être retourné dans l'emballage d'origine fourni par l'association lors du retrait.

Toutefois conformément à l'article L 221-25 du Code de la Consommation, le demandeur reconnaît que le délai de rétractation de 14 jours mentionné ci-dessus ne peut pas être exercé dès lors que la location de matériel et son retrait sont intervenus, à sa demande expresse, avant la fin du délai de 14 jours francs.

Dans ce cas, le demandeur versera à COGNITI'GRAINES un montant correspondant à la location fournie. Le demandeur bénéficie d'un droit de rétractation à exercer dans les conditions prescrites par l'article L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, c'est-à-dire dans le délai de quatorze jours francs à compter de la date de la commande, jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la location convenu dans le contrat

ARTICLE 8 –TRANSPORT – LIVRAISON

Le retrait du matériel loué se fait uniquement sur le lieu des Ateliers de l'association COGNITI'GRAINES : à la Maison des Possibles, 1^{er} étage, 26 Rue Pierre Toesca, 26110 Nyons

ARTICLE 9 - GARANTIES

Le matériel proposé sur le site de COGNITI'GRAINES bénéficie de la garantie légale de conformité telle que définie aux articles L217-4 et suivants du Code de la Consommation et de la garantie légale contre les vices cachés telle que définie à l'article 1641 du Code Civil permettant au demandeur de renvoyer sans frais le matériel livré défectueux ou non conforme.

- Garantie légale de conformité

Toute réclamation afférente à la non-conformité du matériel fourni devra être formulée sous forme de courrier électronique à

contact@cognitigraines.fr. En application des dispositions des articles L

217-4 et suivants du Code de la Consommation, le demandeur pourra choisir entre la réparation ou le remplacement de l'article, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit de six mois pour du matériel d'occasion.

- Garantie légale contre les vices cachés

Dans le cadre de la garantie légale des vices cachés résultant des dispositions des articles 1641 et suivants du Code Civil, COGNITI'GRAINES sera tenue, après avoir été en mesure de reconnaître le vice, de rembourser la totalité de la location ou du prix payé par le demandeur.

L'action résultant de la garantie contre les vices cachés doit être introduite, à peine de forclusion, dans les deux ans à compter de la découverte du vice.

Aucune garantie ne pourra être invoquée par le demandeur sur du matériel fourni modifié, réparé, intégré ou ajouté par le Demandeur. La garantie ne jouera pas pour les vices apparents. La garantie ne prendra pas en charge les articles endommagés lors du transport ou du fait d'une mauvaise utilisation.

ARTICLE 10 : RESTITUTION

Le demandeur s'oblige à retourner le matériel, dans son emballage, le jour fixé par la réservation. **Ce matériel doit être rendu, complet, en bon état, avec la fiche explicative correspondante et dans son emballage initial fourni par COGNITI'GRAINES.**

Toute nouvelle location ne pourra intervenir que lorsque le demandeur aura retourné à COGNITI'GRAINES l'intégralité du matériel de la précédente réservation.

Le chèque de caution sera rendu après vérification du matériel. Il sera conservé et encaissé si le matériel a été détérioré.

Le matériel sera à retourner à l'adresse suivante :

Maison des possibles, 1^{er} étage

26 Rue Pierre Toesca, 26110 Nyons

Tout retard dans la restitution du matériel pourra entraîner l'application de plein droit de l'encaissement du chèque de garantie.

La restitution conforme entraînera la restitution du dépôt de garantie par COGNITI'GRAINES le jour même du retour.

ARTICLE 11 : CONDITIONS D'UTILISATION DU MATERIEL

Lors de la remise du matériel au demandeur, la charge de risques est transférée au demandeur qui assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité. Le demandeur s'engage à utiliser le matériel avec précaution, en respectant les notices d'utilisation et de sécurité propres à chaque matériel.

Il évitera d'exposer le matériel à toute source de détérioration potentielle telle que l'eau (sauf mention contraire indiquée sur la notice), la nourriture, la boue, le sable (sauf mention contraire indiquée sur la notice), les variations fortes de température, les rayons du soleil, l'humidité, les chocs violents.

Le matériel ne peut être utilisé qu'en intérieur et sera manipulé avec calme et respect et toujours sous la surveillance d'un adulte.

Le demandeur doit nettoyer le matériel fourni avant le retour.

COGNITI'GRAINES procède à une vérification de l'état de fonctionnement du matériel à chaque retour de location. Le matériel demeure la propriété de COGNITI'GRAINES.

ARTICLE 12 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies par COGNITI'GRAINES à partir de son site internet font l'objet d'un traitement informatique destiné au service comptabilité de COGNITI'GRAINES dans la finalité du traitement des réservations et de gestion du compte demandeur. Ces données seront conservées durant au maximum 3 ans à compter du dernier contact avec le demandeur. Ces données ne sont utilisées à aucune fin marketing et de prospection.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Le demandeur peut accéder aux informations le concernant en s'adressant à : **contact@cognitigraines.fr**

ARTICLE 15 : DISPOSITIONS DIVERSES

Le demandeur s'engage à informer COGNITI'GRAINES de toute modification concernant sa situation notamment en cas de changement d'adresse et de ses références bancaires.

Si l'une quelconque des stipulations des conditions générales s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité de l'ensemble des conditions générales ni altérer la validité de ses autres stipulations. Le fait que COGNITI'GRAINES ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des présentes conditions générales ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation de COGNITI'GRAINES aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

ARTICLE 16- LOI APPLICABLE- REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de contestation liée à l'application et/ou interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, le demandeur a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à toute autre procédure de mode alternatif de règlement des différends. Tout différend ou litige dit de consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès de la FEVAD.

A défaut de solution amiable ou de recours à la médiation, tous les litiges auxquels les Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu seront

soumis au tribunal compétent du domicile du demandeur.
En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.